

N/REF : 24/02/2025 8H43 C:024366 I:31463
V/REF : 220- LA CHATELLIERE
V/Email reçu le Lundi 24/02/2025 a 8H43

IMMOSQUARE

**30, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LA CHATELLIERE
36, RUE DU VERCORS
-
38320 EYBENS

St Martin-H, le 06 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 34-36-38 RUE DU VERCORS A EYBENS
LA CHATELLIERE - TOUR C
M PROENCA 06 38 43 52 31 MEMBRE DU CS

MOTIF : INTERVENIR POUR DIFFICULTE EVACUATION SUR 1 COLONNE DE CHUTE POUR
PLUSIEURS LOGEMENTS

Donneur d'ordre : Mme T BONNEFOY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 25/02/2025 A 09H15
VU AVEC LE RESPONSABLE DE MONTEE M STREPOLI, IL VEUT UN CURAGE COMPLET
DES COLONNES EAUX USEES ET VANNES
NOUS ATTENDONS VOTRE RETOUR

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 15H09 Mme MC DERRAS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	54,62	54,62
TOTAL H.T.				54,62
T.V.A. a 10,00%				5,46
TOTAL T.T.C.En EURO				60,08

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN